

Monsieur le secrétaire général et mesdames et messieurs des services culturels de l'état,
Monsieur le sénateur,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs les représentants d'associations et d'entreprises,
Mesdames et messieurs, citoyennes et citoyens,

Quelques excusés ...

Il y a un peu plus de deux mois, nous inaugurons la Xème Biennale d'art contemporain de Melle.

Nous nous retrouvons aujourd'hui au cœur de l'Église Saint Pierre, un des lieux traditionnels de l'exposition, entourés de plusieurs œuvres de sa programmation.

« La mesure du plomb » de Linda Sanchez et Baptiste Croze créée pour cette biennale, « Una Donna » de Michelangelo Pistoletto, « Dwarf over a Column » de Juan Munoz, « Roulé boulé » à nouveau de Linda Sanchez et Baptiste Croze.

Dans quelques jours ces œuvres reprendront le chemin de leur dépôt puis dans quelques semaines ou mois retrouveront de nouveaux murs, de nouveaux sols, de nouveaux lieux d'exposition pour faire vibrer, ailleurs, de nouveaux visiteurs au cœur de nouvelles programmations. C'est la vie de la plupart des créations, aller ça et là à la rencontre des publics.

L'œuvre qui nous rassemble aujourd'hui, au cœur de l'église Saint Pierre, « Le Métaprisme » d'Evariste Richer, n'en repartira plus. C'est la vie de certaines créations, être conçues pour un lieu, s'y installer et au fil des ans accueillir le public venu à sa rencontre.

Deux démarches complémentaires qui sont tissées depuis 35 ans à Melle, je dirais même, qui s'entremêlent.

C'est en effet dès 1989 que la commune de Melle inscrit l'art contemporain dans son patrimoine par une première commande publique confiée à l'artiste danois Knud Viktor, la création d'une œuvre sonore, *Éclat d'argent*, dans l'un de ses sites majeurs, les Mines d'argent des Rois Francs. Cet engagement en faveur des arts plastiques se confirme la même année avec une première programmation « L'été roman et promenades contemporaines ».

Chaque année, de 1991 à 1995, « Le Roman de la Nature » tisse des liens entre le patrimoine végétal et la création plastique. Avec la création en 1996 de « Romanes », festival d'art contemporain, la commune poursuit et élargit son engagement en faveur de la création contemporaine en particulier dans le prestigieux patrimoine roman de la cité.

Pour célébrer le passage au troisième millénaire, une deuxième commande publique est confiée à Françoise Quardon « Le Pont aux roses », place René Groussard, installé en 2002. L'année suivante, c'est la création de la Biennale Internationale d'Art Contemporain de Melle. Sous la direction artistique de Dominique Truco jusqu'en 2015, la biennale explore inlassablement l'humain, citoyen planétaire, dans ses environnements et face à ses semblables.

En 2010, une nouvelle commande publique prend place dans l'église Saint Hilaire. C'est la création d'un nouveau chœur qui est confiée à Mathieu Lehanneur, artiste désormais mondialement connu puisqu'il n'est autre que le créateur de la flamme et de la vasque des jeux olympique de Paris cet été.

Dès 2012 Rémy Hysbergue conçoit une série de vitraux pour l'église Saint Savinien entièrement rénovée. C'est la troisième commande publique et dès lors, il est imaginé de doter la troisième église d'une installation contemporaine pérenne et de prolonger ainsi le dialogue entrepris par la

collectivité entre les patrimoines architecturaux, naturels, humains et la création contemporaine.

Les élus actuels de la commune nouvelle de Melle, soucieux de faire vivre cet héritage, souhaitaient donc confirmer cet engagement en faveur de la création contemporaine en lançant ce troisième volet. Et c'est l'accompagnement bienveillant de l'état qui a permis de concrétiser le projet et de prolonger l'histoire de la commande publique à Melle. Je veux donc ici chaleureusement remercier Mathieu Bordes, conseiller arts plastiques, pour ses conseils et son accompagnement de tous les instants, mais aussi ses collègues conservateurs des monuments historiques, Pauline Lucas et Hervé Bourrel Le Guilloux.

Installer une œuvre pérenne dans l'espace public pose bien entendu beaucoup de questions. D'adaptation, d'acceptation. Mais choisir de le faire dans un monument classé en accroît forcément la complexité. L'enjeu était donc ici, de nouveau double, valoriser ce patrimoine roman remarquable et le faire au travers d'une création contemporaine, inscrite pour cette église dans la thématique de la « lumière ».

Il me faut ici préciser ce qu'implique une démarche de commande publique. L'état et la collectivité rédigent ensemble un cahier des charges afin de lancer une candidature, en 2022. A cet appel, ce sont près de 50 artistes qui ont répondu. Je veux donc remercier de leur investissement les membres du comité de sélection, Yves Debien, Fabienne Manguy, Carole Auray Gallet, Nathalie Gaillard, Mathieu Le Hanneur, Sarah Klingler, Clara Ménard, et Mathieu Bordes qui ont épluché ces dossiers pour retenir trois candidatures. Ces trois candidats ont chacun bénéficié d'une somme de 5000€ pour concrétiser leur proposition et c'est la proposition d'Evariste Richer qui a unanimement séduit le jury.

Je crois pouvoir dire que si cette proposition a fait l'unanimité, c'est évidemment par la qualité de la proposition mais aussi par la manière

dont Evariste Richer s'est longuement inspiré de l'église mais aussi de l'histoire et du dialogue que notre commune a patiemment construit avec la création contemporaine. Comme celles qui l'ont précédé à Saint Hilaire et Saint Savinien, cette œuvre n'est pas omniprésente, elle n'est pas envahissante en s'imposant seule et en ne faisant de son contenant qu'un faire valoir. Au contraire, elle vient dialoguer avec cette si précieuse et si sobre architecture romane, elle ne sacrifie rien à aucune mode et s'inscrit je crois durablement dans notre patrimoine en devenant un élément constitutif de ce monument vieux de près de 1000 ans.

A Melle, nous faisons le choix permanent, de conserver et de choyer notre patrimoine bien sur mais de ne jamais l'immerger dans la naphtaline. Car s'il est parvenu jusqu'à nous, c'est bien que des générations et des générations avant nous ont eu ce même souci. Conserver et faire vivre. Si je disais tout à l'heure qu'une création pour cette troisième église romane avait été envisagée très tôt, il n'y a à ce jour pas encore de suite imaginée à la commande publique à Melle. Mais de telles expériences vécues au fil des ans ne peuvent s'arrêter un jour par choix brutal ou par ignorance de notre passé, même récent, ou de notre présent emprunt d'un héritage millénaire.

Je souhaite donc que, quoi que l'on en dise, puisque le commentaire est aujourd'hui devenu facile et de moins en moins constructif, Melle accueille encore de nombreuses biennales, continue d'enrichir son patrimoine fil de ses expositions ou coproductions et s'inscrivent encore longtemps, avec l'état dans ce processus si précieux de commande publique.

Je donc remercier ici Evariste Richer, le créateur et Marion Vezine qui l'a accompagné tout au long de cette gestation et de cet accouchement. Sara Nurse, Sébatien Mathieu et Inès Rougeaux qui dans nos services n'ont pas ménagé leur peine pour voir éclore cette commande.

L'ensemble des services municipaux et particulièrement David Barbari qui veille sur la propreté du clocher.

Nathalie Aubin, l'architecte du patrimoine qui a permis par son professionnalisme de faire travailler sereinement les entreprises Bodet pour la dépose du beffroi et des cloches, SOMEBAT pour l'ensemble des prestations de maçonnerie, Baron pour la menuiserie et Forge Déco Ouest pour la sculpture de verre et de métal qui habite désormais le clocher.

Et rien ne serait possible sans les financeurs, l'état bien sur au travers des 100 000 € dont il a doté la commune pour mettre en œuvre cette commande publique, ainsi que le département des Deux Sèvres et encore l'état qui ont accompagné la commune dans l'adaptation du monument à cette modernisation contemporaine .

Faire le choix de la lumière comme thème.

Faire le choix d'un artiste qui a envisagé le lumière sans énergie autre que celle du soleil.

C'était aussi prendre le risque que certains jours, le soleil se cache et que l'œuvre se fasse plus discrète, c'est le cas aujourd'hui.

Cela doit donc vous inviter toutes et tous à revenir régulièrement ici car pour les mellois et les voisins qui adoptent aujourd'hui cette création, l'église saint Pierre restera encore la même des siècles probablement mais chaque jour elle se parera de nouveaux habits de lumière. Une manière d'être humble face aux éléments, ce qui nous manque temps à une époque où l'on voudrait tout maîtriser.

Merci à toutes et tous.